

Signataire : Angèle-Marie Habiyakare

Date de dépôt : 31 octobre 2024

Question écriteAugmentation des taxes semestrielles en HES

Le 10 octobre 2024, un communiqué des HES-SO a annoncé une adaptation de la taxe semestrielle d'études des HES-SO¹. Cette adaptation n'est rien d'autre qu'une augmentation des taxes semestrielles et une différenciation des taxes en fonction de la provenance des étudiantes et des étudiants.

La première justification de cette hausse est que cela fait longtemps que les HES n'ont pas adapté leur taxe. La deuxième est l'uniformisation intercantonale des taxes. A la lecture de ces arguments, on peine à discerner quels besoins cette décision vise à combler.

Plusieurs préoccupations prennent de l'ampleur pour les étudiantes et les étudiants, celles d'accomplir leur formation, l'augmentation des loyers, l'augmentation des primes d'assurance-maladie et une multitude d'autres charges toujours à la hausse pour une branche d'une population estudiantine toujours de plus en plus précarisée. Est-ce que, dans un contexte aussi tendu, une augmentation des taxes semestrielles est la bienvenue? Certainement pas si nous nous approchons de la population concernée. Pour les étudiants suisses, la taxe semestrielle s'élèvera à 700 francs contre 1050 francs pour les étudiants étrangers. Les difficultés auxquelles font face les étudiantes et les étudiants ne différencient pas les origines des ceux-ci.

Communiqué des HES-SO sur l'augmentation des taxes semestrielles : https://www.hes-so.ch/recherche-innovation/actualites/adaptation-de-la-taxe-detudes-de-la-hes-so

Q 4039

On observe une pénurie de main-d'œuvre croissante dans la plupart des professions auxquelles forment les HES, formations qui sont par ailleurs de plus en plus exigeantes pour les étudiantes et étudiants qui suivent ces cursus.

Considérant les éléments exposés ci-dessus, j'adresse les questions suivantes au Conseil d'Etat :

- Quels sont les réels besoins des HES qui justifient l'augmentation des taxes semestrielles sur le dos des étudiantes et des étudiants ?
- Les HES de Genève vont-elles s'adapter aux nouvelles recommandations d'augmentation des taxes semestrielles?
- Est-ce que le Conseil d'Etat soutient cette hausse ?
- Si cette augmentation touche Genève, les HES Genève augmenterontelles également leur fonds d'aide financière et élargiront-elles les critères pour bénéficier de ces aides ?
- Pourquoi une telle différenciation entre les étudiants étrangers et les étudiants suisses ?
- Cet effet de hausse ne va-t-il pas précariser davantage la population estudiantine des HES?
- Dans l'éventualité où le Conseil d'Etat ne soutient pas cette hausse, quelles ont été ses actions pour s'y opposer et quelles seront ses actions pour y remédier?

Je remercie d'avance le Conseil d'Etat pour les éléments de réponses qu'il apportera à cette question écrite.